

Image not found or type unknown



## abus de confiance total sur la famille

Par **bibichette**, le **02/05/2011** à **10:29**

rci me réclame les cotisations du gérant et pourtant je ne recevais aucun salaire car je travaillais déjà ailleurs donc je cotise déjà alors qu'est ce que je dois faire merci

Par **fra**, le **02/05/2011** à **14:12**

Bonjour,

Je pense qu'il doit s'agir du R.S.I et, en ce cas, vous devez savoir que, même si vous ne perceviez aucun salaire, vous devez payer une [fluo]cotisation "plancher"/[fluo] que vous devez périodiquement.

Je pense que, si vous n'avez rien payé, ce sont ces "planchers" que le RSI vous réclame pour la période durant laquelle vous avez été travailleur indépendant.